



Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc

AVRIL 2013

CAHIER D'ACTEUR



La Bretagne, figure de proue des énergies marines

» Un territoire naturellement taillé pour les énergies marines

Des marées, des courants, de la houle, des espaces marins ventés... La Bretagne dispose d'un potentiel naturel exceptionnel qu'elle a choisi de valoriser en s'engageant avec conviction dans la recherche mais aussi dans le développement d'une industrie bleue. Forte d'un savoir-faire reconnu, la région ambitionne de devenir l'un des acteurs majeurs en Europe dans la production d'énergies renouvelables marines.

Avec ses 2 730 km de littoral et une forte culture maritime, la Bretagne possède tous les atouts pour devenir la référence en matière d'énergies marines renouvelables.

Le Conseil régional a donc mis en place une politique ambitieuse pour répondre à une demande énergétique croissante, tout en développant et mobilisant ses potentiels industriels (repérage des sites d'essai et de production, accompagnement des démonstrateurs, structuration d'une filière industrielle, aménagements portuaires,...). Cette politique, qui mobilise toutes les compétences du Conseil régional, fait l'objet d'un très large consensus car elle a été élaborée en concertation avec tous les acteurs et usagers de la mer.

» Les énergies marines comme réponse à l'enjeu de transition énergétique

La péninsularité de la Bretagne, la spécificité et la fragilité de son approvisionnement électrique ont conduit le Conseil régional, en partenariat avec l'Etat, à élaborer le « Pacte Electrique Breton ». Ce Pacte est fondé sur un équilibre entre sécurité des approvisionnements, économies d'énergie et productions électrique à base d'énergies renouvelables.

Pour engager la nécessaire transition énergétique, ce sont 3 600 MW de production électrique à base de sources renouvelables qui sont visés à l'horizon 2020, dont 1 250 MW pour l'éolien offshore et les énergies marines. Un objectif ambitieux, adossé à un volontarisme partagé.

Contribution du :

• Conseil régional de Bretagne

283, avenue du Général Patton - CS 21 101

35711 Rennes Cedex

Tél. : 02 99 27 10 10

La réflexion autour du projet de Saint-Brieuc est ancienne ; elle a nécessité une forte mobilisation des acteurs politiques, territoriaux, institutionnels, économiques, professionnels et citoyens autour du projet. C'est ce qui a permis de rendre possible la traduction de l'idée en projet.

La réussite du projet de parc éolien offshore de Saint-Brieuc est déterminante : elle sera la première traduction concrète, à l'échelle industrielle, de cet engagement. Fortement investi en vue de son émergence territoriale et industrielle, le Conseil régional est convaincu que ce parc est la première brique dans la création d'une véritable filière économique et industrielle des énergies marines en Bretagne, non seulement pour l'éolien posé en mer à court terme mais aussi pour d'autres technologies encore en cours de maturation. Ce projet représente un véritable tremplin pour le lancement d'une telle filière d'énergies marines mixtes et la Bretagne est résolue à ne pas le rater. La puissance électrique du parc de Saint-Brieuc représente à elle-seule 14% de l'engagement régional pour le développement des énergies renouvelables.

► Un catalyseur d'opportunités industrielles

L'implantation de ce champ éolien offre, dans le contexte économique actuel, une opportunité rare pour les industriels bretons. Alors que les carnets de commande restent actuellement peu remplis et que les perspectives d'une reprise de la demande sont incertaines, de nombreuses entreprises bretonnes possèdent des compétences qui leur permettent de se positionner sur des pans nouveaux de la construction, de l'installation ou de la maintenance des éoliennes offshore. Elles sont plus de 200 à avoir été d'ores et déjà recensées.

Au vu du chiffre d'affaires potentiel attendu pour les PME/PMI, il est indispensable que des entreprises bretonnes se positionnent sur les différents lots qui vont être ouverts par le donneur d'ordres « Ailes Marines ». Les réponses nécessitent souvent une approche partenariale, regroupant plusieurs compétences : la Région a mandaté l'association Bretagne Pôle Naval pour détecter, avec le soutien des acteurs consulaires, les entreprises à même de se positionner, mais aussi pour coordonner et structurer l'offre globale de ces PME. La Bretagne, cinquième région industrielle française, a toutes

les cartes pour s'emparer du développement des énergies marines, au bénéfice de tous ses bassins d'emploi.

La qualité de la réponse apportée aura d'autant plus d'impact sur la filière qu'elle peut ouvrir des portes vers d'autres marchés nationaux voire internationaux. Pour porter la diversification d'activités engendrée ou les investissements nécessaires à l'inscription dans cette dynamique, le Conseil régional mobilisera, avec ses principaux partenaires institutionnels (Oséo et Caisse des Dépôts et Consignations notamment), la gamme complète de ses outils d'accompagnement (aides au conseil, garanties, prêts...).

► Offrir de nouveaux métiers, développer de nouvelles compétences et diversifier les emplois dans un contexte de crise

Au regard du caractère très stratégique du projet éolien en baie de Saint-Brieuc, le Conseil régional entend mobiliser pleinement ses dispositifs dans le domaine de la formation professionnelle, afin d'être au rendez-vous de ce projet en matière de qualification et de compétences nécessaires au développement des énergies marines renouvelables.

Le Conseil régional de Bretagne accompagne le consortium « Ailes Marines » porteur du projet sur la dimension emploi – formation, tant pour la partie fabrication que pour la partie exploitation et maintenance. La Région Bretagne accompagnera également les besoins en qualification des entreprises bretonnes qui s'engagent dans le développement des énergies marines renouvelables.

A cet effet, un groupe de travail « Emploi – Formation » a été constitué associant le consortium, le Ministère de l'Éducation nationale, les services de l'État et les grands partenaires de la formation professionnelle de ce secteur. Il a la charge d'identifier les besoins en qualification et les réponses en formation. Ce groupe est animé par le Conseil régional.

En Bretagne, de nombreuses formations existent déjà pour assurer les besoins en qualification. Le plus

souvent, il s'agira d'apporter un complément relatif au contexte d'intervention (intervention en mer, travail en hauteur,...) et aux technicités particulières mises en œuvre.

Enfin, au regard des opportunités en matière de création d'emplois, une offre de formation continue adaptée sera proposée et accessible aux demandeurs d'emploi.

► Des interactions positives avec les projets régionaux sur les infrastructures portuaires

Le Conseil régional de Bretagne est propriétaire des ports de Brest, Lorient et Saint Malo depuis le 1er janvier 2007. L'Assemblée régionale a adopté en 2010, à l'unanimité, une stratégie portuaire régionale. Elle fixe les grandes orientations pour ses trois ports.

Parmi ces orientations figure un projet ambitieux de développement du port de Brest à l'horizon 2016-2017. Ce projet se décline en deux axes :

- accroître l'activité économique du port grâce à une accessibilité maritime renforcée, permettant l'accueil de navires de taille plus importante,
- accueillir et développer les industries sur le port par la réalisation d'infrastructures maritimes et la stabilisation des surfaces disponibles du polder. Cet aménagement permettra à court terme l'implantation des industries liées à l'éolien offshore.

Le port de Brest est identifié comme le port industriel sur lequel va pouvoir venir s'adosser le développement régional des énergies marines renouvelables. La concrétisation d'une offre d'accueil pour le secteur de l'éolien offshore vient naturellement consolider cette double stratégie et revêt donc une importance notable. Sur le plan technique, le port de Brest se présente donc comme un espace d'accueil privilégié pour toute activité de fabrication et d'assemblage des éoliennes qui seront installées dans le champ de Saint-Brieuc. Les industriels y disposeront d'un quai dédié, d'un quai lourd permettant la manutention des éléments d'éoliennes et de surfaces terrestres permettant l'entreposage de ces éléments. L'accès maritime à ces infrastructures sera garanti et permettra le transport des éoliennes par la mer.

Le calendrier du projet est compatible avec les besoins des industriels des énergies marines. Des protocoles de réservation entre la Région et les industriels ont été signés ou sont sur le point de l'être et démontrent l'engagement du port de Brest à être au rendez-vous.

Enfin, la concertation publique menée par la Région pour son projet a montré l'attachement des citoyens à faire du port de Brest un port tourné vers les énergies marines renouvelables, au sein d'une offre portuaire globale à l'échelle de la Bretagne.

► Une concertation et des engagements vis-à-vis de la pêche professionnelle et des usagers de la mer

Les acteurs des énergies marines sont souvent de nouveaux entrants dans le milieu maritime. Le développement des énergies marines est intimement lié aux conditions d'occupation du domaine public maritime et de cohabitation avec les autres usages.

Un important travail de concertation avec les pêcheurs professionnels et les acteurs concernés a été mené dans le cadre de la Conférence régionale de la mer et du littoral, afin de définir collectivement la meilleure zone propice pour l'implantation d'un parc éolien offshore, en amont de l'appel d'offres national. Plusieurs métiers sont pratiqués en baie de Saint-Brieuc, mais c'est surtout pour son important gisement de coquilles Saint-Jacques qu'elle est réputée. L'exploitation de ce gisement constitue le cœur des activités de pêche de la baie. Ce travail de



concertation reposait en partie sur un travail d'acquisition de connaissances sur les pratiques de pêche, réalisé par les organisations professionnelles et soutenu par la Région Bretagne. Il a permis de définir le périmètre de moindre impact, mais aussi de définir les règles de navigation et les conditions d'implantation des éoliennes et des câbles offrant les meilleures conditions de cohabitation avec les activités de pêche.

Cette collaboration a vocation à se poursuivre au sein d'une instance de concertation associant l'ensemble des parties prenantes au suivi du projet. La création d'un observatoire des pêches maritimes est prévue pour suivre l'impact du projet sur les ressources.

Ce travail de concertation a été unanimement reconnu par l'ensemble des acteurs maritimes. **Le climat de confiance a été développé avec les professionnels de la pêche. C'est une condition sine qua non d'une bonne cohabitation entre les activités de pêche traditionnellement ancrées en baie de Saint-Brieuc et cette nouvelle activité. Ce climat sera maintenu grâce au respect par chacun de ses engagements.** Le Conseil régional de Bretagne y sera particulièrement vigilant, notamment en assurant le suivi du projet au sein de la Conférence régionale mer et littoral.

► Un modèle de mobilisation et de concertation territoriale et citoyenne



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 3 400 exemplaires.
Crédit photo : © AREVA, OELKER JAN
©Vae Solis Corporate

La mise en place d'un parc industriel éolien offshore au large des côtes bretonnes n'est pas un événement anodin. Des projets industriels de cette envergure sont une véritable chance pour les territoires susceptibles de les accueillir : chacun des acteurs de ce territoire peut être appelé à contribution sur ses compétences propres : développement économique, aménagement du territoire, élaboration de projets structurants, ... Tout ce qui pourra en faciliter son acceptation et son insertion territoriale est envisagé avec la plus grande attention.

La réussite du projet de Saint-Brieuc tient à la forte mobilisation des acteurs du territoire dès l'émergence du projet. A ce jour, tous les acteurs potentiellement concernés par cette dynamique ont été, à un moment du montage de l'opération, associés à son émergence. Ils le sont encore aujourd'hui à travers le débat public qui s'ouvre. Ceci permet d'affirmer qu'il s'agit d'un projet breton collectif et fédérateur, bénéficiant de l'appui et de l'engagement du plus grand nombre.

Ainsi, une instance a été mise en place en mai 2012 afin de garantir la concertation locale et le bon déroulement du projet de Saint-Brieuc. Ce comité de suivi économique du parc éolien de Saint-Brieuc est copiloté par le Préfet de Région, le Président du Conseil régional, le Président du Conseil général des Côtes d'Armor et le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale. Il comprend des groupes de travail spécifiques (projet industriel et accompagnement des entreprises, offre portuaire, formation, recherche et développement, tourisme, etc.). Il rend compte de ses travaux à la Conférence régionale de la mer et du littoral. C'est cette organisation partagée qui aboutira à la meilleure concertation territoriale et citoyenne autour de ce projet.

De tels projets, dans la période de doute et de crises que nous traversons, représentent à la fois une perspective d'avenir, un vecteur de mobilisation collective et finalement, un instrument de confiance essentiel pour une région comme la Bretagne.